

PV du Conseil d'Administration de la SMF du 18 novembre 2017

Membres du CA présents : V. Beffara, V. Berthé, H. Biermé, J.-P. Borel, G. Bourgeois, J.-R. Chazottes, R. Danchin, D. Dos Santos, J. Germoni, G. Grancher, L. Guillopé, F. Klopp, R. Marchand, G. Monna, L. Moser-Jauslin, L. Nyssen, A. Pasquale, M. Peigné, S. Seuret, J.-P. Tual.

Membres du CA absents : A. Grigis, C. Imbert, M. Romagny, M. Zani.

Invités : P. Foulon, J. Michel.

1- Vie de la SMF et de la communauté

1.1- Approbation du PV du CA de juin : pas de remarque particulière.

Le PV est adopté à l'unanimité.

1.2- Nouvelles du personnel de la SMF :

- C. Ropartz est en congé maladie depuis le 25 octobre, et (au moins) jusqu'au 15 décembre. Cela pourrait impacter le fonctionnement de la SMF. Le fait qu'une salariée en alternance travaille actuellement pour le secrétariat de la SMF, permet de compenser partiellement cette absence.
- P. Foulon signale qu'une rencontre récente entre la SMF et le personnel du CIRM a permis de régler quelques tensions récentes liées au démarrage prochain des travaux.
- La cellule de Marseille emploie un manutentionnaire en CDD à raison de 120 heures/an.
- À compter du 1^{er} janvier 2018, M.-F. Koussemon (Cellule de Marseille) travaillera à 100 % : elle consacrera deux jours par semaine au secrétariat de rédaction pour les *Annales de l'ÉNS* (voir plus loin).

1.3- Adhésions : après 6 années de baisse consécutives, le nombre d'adhésions est stable en 2017.

1.4- Nomination de chargés de mission :

- R. Danchin devient chargé de mission « Rencontres de la SMF » (semaines SMF-CIRM, Concours SMF junior et congrès joints entre sociétés savantes), en remplacement de S. Seuret qui, jusqu'à présent, assumait ces tâches.
- M. Romagny devient responsable des correspondants locaux.

1.5- Organisation de congrès :

- *ICM* : une réunion entre les sociétés savantes, le comité d'organisation et différentes instances a eu lieu le 3 juillet et a abouti à la décision de continuer à porter le projet malgré l'avis négatif de l'IMU. D'autres réunions portant notamment sur le site web ont eu lieu. La SMF, comme tous les autres acteurs de la communauté (INSMI, SMAI, IHP...) a signé le texte en soutien au projet. Dans l'ensemble, la SMF a œuvré pour rendre publique la préparation du projet, et le diffuser dans la communauté scientifique.
- *Congrès AMS-SMF* : il est finalement programmé du 5 au 9 juillet 2021 à Grenoble. H. Gaussier et G. Besson (comité d'organisation). R. Danchin, M. Lapidus et S. Seuret (comité scientifique).
- *Congrès SMF* : six sessions sur sept sont complètes. Des interventions de P. Foulon (pour le CIRM), P. Auscher (pour l'INSMI) et de J.-P. Bourguignon (pour l'ERC) sont prévues, ainsi qu'un exposé «De J. Fourier à J.-P. Kahane». La demi-journée grand public aura finalement lieu le mardi 5 juin après-midi et comportera un exposé de V. Borrelli.
- *Concours SMF Junior* : le jury est au complet (J. Barral, N. Bedaride, C. Huyghe (TBC), R. Marchand, F. Santambrogio), en prévision d'un concours en novembre 2018. Par rapport à la 1ère édition, on souhaite proposer des

sujets plus prospectifs et que le palmarès reflète la volonté d'ouverture en direction des provinciaux et non normaliens.

Le CA valide à l'unanimité la nomination du jury du concours SMF junior et sa tenue en novembre 2018.

1.6- Agrégés-docteurs : réponse positive et détaillée du DGRH du Ministère de l'Éducation Nationale à la lettre envoyée l'été dernier. La note n'est pas retirée, mais la dérogation a été accordée au cas pour cas. La lettre donne des gages pour le futur, et les bénéficiaires de contrats d'ATER n'ayant pas encore terminé leur thèse devraient bénéficier d'une dérogation quasiment automatique.

1.7- Publication des œuvres de Grothendieck : le contrat relatif à la publication des textes a été signé par 4 des 5 enfants.

1.8- Gazette : le prochain numéro spécial sera dédié à J.-C. Yoccoz et sortira probablement en avril 2018. Un numéro spécial en l'honneur de J.-P. Kahane est prévu. Il regroupera différents aspects de l'œuvre de J.-P. Kahane. Le comité éditorial proposé est composé de J. Barral, H. Queffelec et J. Peyrière.

1.9- Parrainage des revues électroniques : la forme que prendra ce soutien a été discutée et validée par le CS après de très longs échanges. Il y a actuellement trois revues concernées : Northwestern Journal of Mathematics, SMAI J. of Computational Maths et Annales H. Lebesgue. Le soutien « moral » sera donné pour trois ans. La formulation exacte donnée par la SMF sur le site est : «Sur avis de son CS, la SMF a décidé d'apporter son soutien à la création du *journal*... qui s'engage à rendre l'accès libre à tous ses articles sans demander aux auteurs de contrepartie financière».

1.10- Rencontres CoNRS et CNRS : S. Seuret résume la réunion récente qui a eu lieu entre les sociétés savantes et la section 41. Les discussions ont porté notamment sur les thématiques où le CNRS souhaite recruter. L'idée générale est que le CNRS n'est pas là pour compenser un éventuel déséquilibre thématique au niveau de la publication des postes de MCF. Par ailleurs, le CoNRS souhaite que l'on juge sa politique de recrutement sur l'ensemble de son mandat.

1.11- Interventions dans les médias : la voix de la SMF commence à porter. S. Seuret a été sollicité par Le Point, RFI, Nousvoulons.fr, Radio étudiante. Le site web voit son audience augmenter (la page en l'honneur de J.-P. Kahane vue 200 000 fois depuis juin). Le compte twitter commence à devenir un vecteur important de communication pour la SMF (on approche des 2000 adhérents).

1.12- Texte sur les EUR : suite aux résultats désastreux de l'appel d'offre EUR pour les mathématiques (pour mémoire : 191 dossiers déposés dont 15 en mathématiques, et 29 acceptés dont 0 en mathématiques), une lettre destinée à être diffusée dans les médias a été rédigée conjointement avec la SMAI et la SFdS. Après discussion, le CA approuve le message de ce texte et le principe de publication dans un média de grande écoute.

1.13- Prix Marc Yor : dans le jury, J.-F. Le Gall remplace J.-P. Kahane. Les autres membres du jury précédent sont reconduits. La cérémonie de remise du prix aura lieu le 21 novembre.

Le CA valide à l'unanimité les nominations de F. Comets, C. Donati-Martin et M. Ledoux comme membre du jury Yor représentant la SMF.

2- Site web

2.1- Maquette du site : S. Seuret présente brièvement les fonctionnalités du nouveau site web. La structure a été revue en profondeur, et il ne s'agit plus d'accumulation de strates successives dont l'architecture compliquée n'est connue que de quelques initiés. Le nouveau site comprend une unique base de données Drupal « professionnelle » qui contient tout. La durée de vie de ce nouveau site devrait être d'une dizaine d'années, modulo des mises à jour régulières.

2.2- État d'avancement : la date de livraison du site a été repoussée à mars-avril 2018 (au lieu de novembre 2017). Les raisons du retard sont multiples. D'une part, le périmètre du projet est plus important que prévu et d'autre part, les interactions entre les anciens et les nouveaux logiciels de comptabilité ont été compliquées à gérer. Enfin, pour la livraison, il est préférable d'éviter une période de facturation entre mi-décembre et mi-février.

2.3- Augmentation du budget : comme conséquence du retard de livraison et de l'augmentation du périmètre du projet, la refonte du site web va coûter plus cher : ajouter 10 k€ pour le développement de fonctionnalités qui n'étaient pas prévues initialement, et 4 k€ pour les 5 mois de travail supplémentaires pour la gestion de projet. On passerait donc d'un projet initial à 112 k€ (dont 104 k€ pour le développement du site web) à un projet final à 126 k€. Les dépenses provenant de la refonte du site web seront amorties sur 5 ans, ce qui en limite l'impact dans les comptes annuels.

Le CA accepte à l'unanimité l'augmentation de budget liée au développement du site web.

3- Cellule de Marseille

3.1- Point sur les travaux : les travaux pour réparer les bâtiments et le montage de la Cellule de Marseille (suite à un glissement de terrain) viennent enfin de commencer. En prévision de ces travaux, les archives de la cellule ont été triées et réorganisées.

3.2- Evolution des rôles des personnels : à compter du 1^{er} janvier 2018, Marie-Françoise Koussemon va travailler à plein temps (dont 60 % pour la cellule de Marseille). S. Seuret et G. Bourgeois soulignent l'excellente ambiance qui règne à la cellule depuis la restructuration.

4- CIRM

4.1- Compte-rendu du CS : P. Foulon souligne l'excellente santé de la bibliothèque audiovisuelle du CIRM avec 930 vidéos (19 000 vues /mois sur youtube pour certaines) et du compte twitter : 18000 vues /mois avec 1620 followers.

L'année 2017 a connu une affluence record avec 3706 participants (au lieu des 3200 prévus). En raison des travaux, l'année 2018 devrait être un peu moins pleine (environ 3000 participants attendus) du fait de la limitation (volontaire) des « petits groupes » et recherches en binômes.

Pour le premier semestre 2019, 25 rencontres ont été programmées ainsi que 9 conférences répondant à un appel d'offre pluri-annuel et non subventionnées par le CIRM. En prévision des travaux, le CS a limité à 9 le nombre de semaines où deux événements scientifiques concomitants auront lieu. Malgré tout, on attend 2310 participants pour le premier semestre 2019 (en forte hausse par rapport à 2017). En raison du retard des travaux, le CS du CIRM a décidé de

limiter le nombre d'événements du programme « interface » (formation d'ingénieurs mis en contact avec le monde académique) qui devait démarrer en 2019, à 4. Le CS vient de statuer pour les conférences qui auront lieu au 2ème semestre 2019. Seulement 18 rencontres ont été mises en place de septembre à décembre 2019 pour éviter une situation compliquée au cas où les travaux ne seraient pas encore achevés.

Les chaires J. Morlet ont été attribuées jusqu'au premier semestre 2020.

4.2- État des projets de construction : P. Foulon commence par rappeler le contexte général : le CIRM a entrepris des grands travaux d'extension qui portent à la fois sur les bâtiments dédiés au logement, les salles de conférence, et le service de restauration. Les crédits permettant de mener ces travaux proviennent de la SMF (fonds propres du compte SMF/CIRM et emprunts), du CNRS et de la région PACA. La gestion hôtelière sera confiée au CIRM-SMF. Concernant les travaux d'extension des bâtiments (projet 2R-CIRM), le CNRS est responsable de la maîtrise d'ouvrage. Un projet initial d'un montant de 2,6 M€ a été validé en mai 2017, le permis de construire a été déposé dans la foulée, puis a conduit au lancement d'un premier appel d'offres. Le montant proposé par le CNRS étant bien en-deçà du coût réel du projet, aucune entreprise n'a pu honorer le premier appel d'offre. Il faudrait au minimum un 1 M€ de plus. Afin de limiter le surcoût à 500 k€, le projet a été repensé, et la nouvelle version est un peu moins ambitieuse, tout en laissant une possibilité d'extension ultérieure, et comporte néanmoins 25 chambres supplémentaires, comme dans le projet initial. L'appel d'offre correspondant va être lancé incessamment.

Ces attermolements *qui ne sont pas du fait du CIRM-SMF* vont entraîner un retard dans le début des travaux, et dans la livraison des bâtiments étendus. Après rencontre avec les responsables « Construction » au sein de la délégation régionale du CNRS, le calendrier actuel table sur une livraison de la partie logement pour fin mars 2019 (au lieu de janvier), et de la passerelle au 1^{er} juillet 2019.

S. Seuret souligne le fait que la SMF qui va pourtant investir 800 k€ dans l'extension du CIRM, n'a pas eu son mot à dire sur le projet initial. Pour le restaurant, la situation est différente car le CIRM-SMF est maître d'ouvrage. A priori les travaux devraient commencer à la date prévue et s'achever en décembre 2018.

4.4- Point sur les personnels au CIRM : P. Foulon présente le nouvel organigramme du CIRM qui comprend entre autres trois agents de la SMF à temps plein, et signale que l'un d'eux pourrait partir à la retraite assez prochainement. Le CIRM emploie en outre un ingénieur informaticien jusqu'à juillet 2018. P. Foulon explique également qu'en raison des nouvelles normes de sécurité, le personnel du CIRM doit maintenant assurer l'accueil de 8h00 à 18h00.

5- Trésorerie

5.1- Bilan au 31/08/2017 : le trésorier de la SMF explique qu'il n'y a pas de variations significatives depuis l'an dernier, hors dépenses liées au site web. Il y a eu également plusieurs subventions pour la Gazette Yoccoz, ce qui a permis de limiter les dépenses exceptionnelles.

5.2- Augmentation des honoraires de KPMG : la société KPMG qui gère les comptes de la SMF signale (à raison selon S. Albin) une augmentation du volume de travail depuis 2015, consécutive aux projets actuels du CIRM et à la dynamique positive de la SMF. Après négociation, KPMG qui facturait ses prestations à 4150 € en 2016, propose des honoraires de 4 700 € pour 2017, puis 5400 € en 2018, et enfin 6 000 € euros à partir de 2019.

J.-P. Borel conteste le côté pérenne de cette augmentation car à partir de 2020, il devrait y avoir moins de travail. P. Foulon pense au contraire qu'avec l'augmentation du nombre de participants au CIRM et des normes en tout genre, l'activité ne devrait pas diminuer après 2020. F. Klopp et S. Seuret insistent sur l'importance de garder de bonnes relations avec le personnel actuel de KPMG actuel, car il produit un travail de qualité, et suggère donc d'accepter cette augmentation d'honoraires.

Le CA vote à l'unanimité pour accepter ces nouveaux tarifs.

5.3- Augmentation de la participation financière pour les travaux du CIRM :

le trésorier récapitule les différents points sur lesquels le CA doit se prononcer :
- l'augmentation de 200 k€ de la participation SMF pour le projet 2R-CIRM qui porte la participation totale de la SMF à 800 k€ sur ce projet.

Le CA accepte à l'unanimité l'augmentation de 200 k€ de la participation de la SMF au projet 2R-CIRM qui porte cette participation à 800 k€.

- l'augmentation de 200 k€ de la participation SMF pour le projet d'extension du restaurant du CIRM qui porte la participation totale de la SMF à 850 k€ sur ce projet.

Le CA accepte à l'unanimité l'augmentation de 200 k€ de la participation de la SMF à l'extension du restaurant du CIRM, qui porte cette participation à 850 k€.

- La ratification de l'emprunt de 1 013 975 € sur 7 ans (taux 0,3%) auprès de la Société Générale ;

Le CA accepte à l'unanimité la souscription de la SMF à un emprunt de 1 013 975 € sur 7 ans (taux 0,3%) auprès de la Société Générale.

- Le plan de financement sur 7 ans des travaux d'extension du CIRM (logements et restaurant).

Le CA accepte à l'unanimité le plan de financement sur 7 ans proposé par le trésorier et le président de la SMF.

6- Enseignement

6.1- La mission mathématique de C. Torossian et C. Villani : les trois sociétés savantes de mathématique (SMF, SMAI et SFdS) seront auditionnées le 22 novembre, et un documentaire préparatoire (composé par L. Nyssen et S. Seuret et reprenant certains points abordés lors du de ce bureau) doit être rendu le 20 novembre.

La mission souhaite avoir l'analyse des sociétés savantes sur :

- la place du calcul dans l'enseignement et la didactique,
- la place du jeu et de la recherche dans l'enseignement des mathématiques,
- la préparation à l'enseignement supérieur,
- les paliers pour l'acquisition du calcul (de l'école primaire au lycée).

À la suite de son bureau, le CA souligne qu'il faut un plan ambitieux qui se compte en centaines d'heures pour mettre à niveau en maths les futurs professeurs des écoles. **L. Nyssen compte porter ce message, soutenu par le CA, pendant l'audition.**

6.2- Réforme du bac : Pierre Mathiot a été missionné pour réfléchir à un nouveau baccalauréat, comportant un nombre d'épreuves resserré, et pour identifier les conséquences que cette réforme pourrait avoir sur l'organisation des enseignements au lycée. J. Yebbou a demandé que la CFEM soit reçue.

A. Szpirglas (groupe de travail inter-disciplinaire) a fait aussi une demande en ce sens, soutenue par la SMF.

6.3- Accès-réussite dans le supérieur : la directive officielle est très floue, et on ne sait pas qui fixe les prérequis (ou «attendus») pour les mathématiques au niveau national. Les demandes et questions sont centralisées par le MESR, et une audition aura lieu le 26 novembre.

6.4- Renouveau de la commission enseignement : elle comprendra 6 nouveaux membres : A. Cortez (MCF Versailles puis prof. lycée), Y. Heurteaux (Pr Clermont-Ferrand), M. Kobylanski (MCF UPEM, porteuse projet WIMS), B. Lebot (prof. Collège, puis IREM puis à nouveau collège), N. Tosel (prépa LLG), M. Chabanol (directrice adjointe de l'IREM, Bordeaux) et peut-être R. Cabanne (IG à la retraite). Il manque encore un représentant des écoles d'ingénieurs.

Le CA accepte à l'unanimité ces candidatures à la Commission Enseignement.

7- Publications

7.1- Nominations : D. Calaque, A. Oancea et N. Burq entrent dans le comité de rédaction d'Astérisque. Sur proposition du CS de la SMF, M. Herzlich devient rédacteur en chef du Bulletin et des Mémoires, en remplacement de Pascal Hubert.

Le CA vote à l'unanimité ces nominations.

Par ailleurs, suite à l'achèvement de la numérisation des anciens numéros (maintenant disponibles au format pdf), la SMF s'est lancée dans une politique de réédition d'anciens numéros. Celle du numéro 1 (Y. Meyer) est déjà en route, et un projet de traduction et de réédition augmentée des « faisceaux pervers » (numéro 100) est à l'étude.

7.2- Annales de l'ENS : V. Le Dret, secrétaire de rédaction pour les *Annales de l'ENS* va prendre sa retraite fin janvier 2018. Son poste ne sera pas remplacé par le CNRS. M.-F. Koussemon a accepté de se consacrer à la revue deux jours par semaine. Elle pourra être formée par V. Le Dret et S. Monniaux (Marseille). La prise en charge par la SMF de ce nouveau travail pour M.-F. Koussemon est de 10 400 € par an (contre 8 600 € pour V. Ledret). S. Seuret a demandé à l'INSMI d'en financer la moitié, en arguant du fait que le CNRS employait V. Ledret à mi-temps pour son travail de secrétaire de rédaction.

Par ailleurs, la base éditoriale des Annales de l'ENS doit être revue. On s'oriente vers un «Open Journal System» de type Mersenne. J. Germoni travaille sur «bac à sable OJS3», en accord avec le nouveau directeur de rédaction, P. Bernard.

7.3- Composition des revues de la SMF : la SMF est très dépendante de son compositeur, et le coût de composition de certaines revues devient déraisonnable. Il devient urgent de trouver d'autres sous-traitants extérieurs, ou de changer de base éditoriale. On attendra toutefois que le nouveau site web soit opérationnel.

7.4- Appel de Jussieu : il s'agit d'une lettre de soutien à l'Open Access et divers modes de publications (biblio-diversité), lancé par F. Hélein.

Le CA vote le soutien de la SMF à cet appel.

7.5- Réflexions autour de la gratuité du Bulletin de la SMF : le projet n'est pas encore mûr, et semble aujourd'hui hors d'atteinte sans support financier long terme d'institutions extérieures.

8- Grand Public

8.1- Journées des lauréats de l'académie des sciences pour les prix 2016 et 2017 : elles auront lieu à Grenoble les 21 et 22 décembre. Détails sur <https://prixmaths-as17.sciencesconf.org/>

8.2- Journée « sciences et médias » : aura lieu le 11 janvier 2018. Les organisateurs sont C. Imbert et A. Bonami.

8.3- Un texte, un mathématicien : la fondation B. Pascal va financer ce cycle de conférences à hauteur de 3 600 € euros. Une session aura lieu à Nancy. Pour mémoire, l'autre demande de la SMF auprès de la fondation B. Pascal a été rejetée (financement d'un journaliste pour suivre les événements SMF).

8.2- Prix d'Alembert et prix J. Ferrand : le jury se réunira entre le 2 et 4 mai (date exacte non fixée). Remise des prix lors de la demi-journée « grand public » du prochain congrès de la SMF.

8.3- Forum Emploi Maths : S. Seuret fait partie du comité de pilotage et H. Biermé est dans le comité d'organisation des tables rondes. La SMF y aura un stand.

9. Autres sujets

9.1- Projet «olympiades internationales de mathématiques» : F. Pacard (Directeur de l'Enseignement et de la Recherche à l'école polytechnique) sollicite la SMF pour un soutien de plusieurs projets en lien avec la formation d'étudiants qui ont un fort potentiel en mathématiques.

- Projet 1 : repérer les élèves brillants des lycées « difficiles » et leur proposer une formation complémentaire stimulante en France (e.g. une semaine au CIRM ou au centre IGESA de Porquerolles).

- Projet 2 : faire la même chose, mais dans les lycées africains, et proposer une formation pour une éventuelle participation aux Olympiades Internationales de Mathématiques.

- Projet 3 : attirer des étudiants étrangers ayant déjà fait la preuve de leur excellence (e.g. médaille aux olympiades) et leur proposer une bourse d'études de plusieurs années afin qu'ils viennent se former en France (comme le font déjà Cambridge, Princeton, le MIT, etc.).

Le projet 1 a déjà été mis en œuvre, et a donné des résultats encourageants. Concernant le dernier projet, M. Peigné et F. Klopp suggèrent de s'aider du réseau du CIMPA.

La SMF serait dans le groupe de travail et pourrait aider les porteurs des projets à trouver des financements, mais ne serait pas directement impliquée. Le CA décide de nommer un responsable pour s'occuper de cette nouvelle mission.

9.2- Texte sur la parité : Reporté au prochain CA (absence de M. Romagny).

9.3- Droits de l'homme : H. Biermé évoque le « dossier turc ». La lettre des sociétés savantes a reçu une réponse du MESR fin août, et a donné lieu à une entrevue avec le chef de cabinet de la ministre qui a mis en avant son intérêt pour le programme PAUSE (accueil d'urgence des scientifiques en exil). Dans le cadre de ce programme, un budget est prévu pour 100 personnes par an. Les chercheurs turcs concernés ne peuvent malheureusement pas en bénéficier, car leurs passeports ont été confisqués. Une prochaine audience avec le MESR est prévue en janvier.

10-Votes et décisions

- Le PV du CA du 17 juin 2017 est adopté à l'unanimité moins quatre abstentions.
- La constitution du nouveau jury du concours SMF Junior (Le jury est (J. Barral, N. Bedaride, C. Huyghe (TBC), R. Marchand, F. Santambrogio), est adoptée à l'unanimité, ainsi que l'organisation du concours en novembre 2018.
- La proposition de mention donnée par la SMF pour le parrainage des revues électroniques est approuvée à l'unanimité « Sur avis de son Conseil scientifique, la SMF a décidé d'apporter son soutien à la création du journal..... qui s'engage à rendre l'accès libre à tous ses articles sans demander aux auteurs de contrepartie financière ».
- R. Danchin est nommé chargé de mission « Rencontres de la SMF » et M. Romagny) est nommé responsable des correspondants locaux à l'unanimité.
- Le comité éditorial du numéro spécial de la Gazette dédié à J.-P. Kahane composé de J. Barral, H. Queffelec et J. Peyrière est approuvé à l'unanimité.
- La constitution du jury pour la prochaine édition du prix M. Yor est acceptée à l'unanimité : J.-F. Le Gall remplace J.-P. Kahane. Les autres membres du jury précédent sont reconduits.
- Le texte SMF-SMAI sur les EUR est approuvé à l'unanimité.
- Le CA accepte à l'unanimité d'accorder un financement supplémentaire de 16 k€ pour achever la réalisation du nouveau site web de la SMF.
- Le CA accepte à l'unanimité la nomination des nouveaux membres de la commission enseignement.
- Le CA approuve à l'unanimité le financement supplémentaire de 200 k€ du projet 2R-CIRM.
- Le CA approuve à l'unanimité le budget d'extension du restaurant CIRM pour un montant total de 900 k€.
- Le CA ratifie les trois emprunts contractés auprès de la société générale (emprunts sur 7 ans pour un montant total de 1 013 795 € avec un taux de 0,3 %), ainsi que le plan de financement sur 7 ans des travaux.
- Le CA accepte à l'unanimité l'augmentation des honoraires de KPMG de 2017 à 2019, et souhaite une renégociation (ultérieure) pour les années suivantes.
- À la suite de l'avis de son CS, le CA de la SMF signe l'appel de Jussieu (voté à l'unanimité).
- À la suite de l'avis de son CS, le CA de la SMF approuve la nomination de M. Herzlich comme rédacteur en chef du Bulletin et des Mémoires, et la nomination de D. Calaque, A. Oancea et N. Burq au comité de rédaction d'Astérisque.

11-Tâches et projets

Le CA doit trouver un volontaire pour porter les projets proposés par F. Pacard et des organisateurs pour la prochaine édition de la journée « Sciences et Médias », en 2020.